

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 29

Artikel: Lo lion dzuzo : (fable, traduit librement de M. Imbert)
Autor: Nicollier-Degruffy, F. / Imbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207937>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LO LION DZUZO

(Fable, traduit librement de M. Imbert.)

On villio lion sè fè dévot, coumein lo diablo, on dzor, sè fe hermito. Sè la cor lo dévint biout, ceinquiè s'einteind. La vertu favorita dau courtoiseins, l'est l'art dè passà dein autrui, et dè preindre ein tot sès manairès. Què lo prince toussait ouai, di déman tota la cor va s'enrhuma por toussi avoé li; témoens lei courtoiseins d'au lion dè ma fablia; on lè voyait d'on air soumet, affablio, les gets baissis, montzi à petits pàs, prêchein la contegneince et l'humeur charitablia, querelleint todjor lei plièsirs d'icèbas. On n'arrivè au ciel qu'à travers millè pennès; quauquiets ors d'on caligo eynveloppiant llièr pé, et mè d'on lau, effray dè maint tropé, s'est distingà per dis neuvainès.

A-t-on gagnà d'avai tzandgea? Y ne sé pas, mé vice por vice, famo mè què, io que sait què sè troeuè lodgea, lo scandalo m'avertessè; ceinquiè dè ein passein, rêvegneins au lion.

A tis sei cortiseins, sa majestà sauvadzè, ordenet, on dzor, dzor dè dévotion, qu'on partè ein pèlerinadzo, sur lo tombeau dè ion dè sous aieux, dè son vivein, todzor chasto et pieux, ein on mot, on saint personnàdzo.

La cor s'èin alla donc ein tristos vètemeins, ein gros bourdon, ein collèretta, coumein on vai s'avanci dai pieux Musulmans, vers lo tombeau dau saint Profèto; quand on lau, sur la route aperçait on muton, què trottavè sur la verdura loein dè son berdzi. Lo pèlerin, mein dévot què glouton, ne pouva dé son veintre apaisi lo murmuro, l'atrapè et vos l'étrangliè. On l'arrètè soudain, lorsqu'è l'allavè l'einglouti dein son veintre, et coumein on hérètiqou, on impie, on profàno, montrè qu'on eût dè lo verre étouffà ein naisseint, on lo présentè au rei, què d'abord le condamne à fèrè les honneurs don biau *Autodafé*.

— Quiè! lifà, dit lo prinço, on dzor dè péniteince! medzi on dzor dè dzonno! oh! le monstro! à la mort!

— Sire, dit l'accusà, dévaïro m'atteindre à seinbliablia seinteince? Quien l'est mon sort? Quand iè vu cé muton, ètre fort inutile, dein leis états yo vo bailli la loà, désuite peinsin à mon rei, yavo, por son sepà, tiia cé imbécilo; lè oncora tot eintièr.

— Oh! oh! l'étaï por mè?

— Ouai, sire.

— Eh! bein, suspeindè la seinteince! holà! pas dè suppliço. Lè bon patriote et fidèlo sudzet: qu'on lai baillè on brevet dè Conseilli d'Etat, por récompeinsà sous heureux serviços.

Nous partîmes de Wangen le 15^e à 6 heures du matin. Nous vîmes en passant Arwangen et Olten. Nous nous arrêtâmes à Aarau, où nous dînâmes sur notre bateau, notre conducteur n'ayant pas voulu nous permettre de descendre. Il nous arriva une petite affaire qui fit bien de la peine à la plupart de notre troupe, et qui donna matière à rire aux autres. M^{me} de Joffrey était souvent d'assez mauvaise humeur, qui voulait primer partout et exigeait beaucoup, avait une tasse d'argent en forme de gondole; pendant le dîner, M^{lle} Blanchon eut envie de boire, elle la pria de lui passer sa tasse, avec laquelle elle voulut puiser de l'eau dans la rivière, mais le courant l'emporta et il lui fut impossible de la ravoïr. M^{me} de Joffrey voyant sa tasse perdue entra dans une si grande colère, qu'elle causa une scène des plus désagréables non seulement à M^{lle} Blanchon, mais aussi à la plupart des autres; je ne fus pas exempt de sa mauvaise humeur.

Nous quittâmes Aarau à une heure après-midi, comptant d'aller coucher à Brouck. Mais environ à une lieue de Biberstein, notre bateau alla s'engager entre deux rochers cachés sous l'eau. Nos dames eurent grand peur, et ce n'était pas sans raison; l'eau était extrêmement rapide et bouillonnait d'une manière effrayante entre ces deux rocs. Nous eûmes toutes les peines du monde à nous en tirer, et je ne sais si nous aurions réussi, sans le secours

Dei seinbliablioz dzudzèmeins sont communs y dzor dè voai. L'homme à sen'èquità, quand rein ne l'ai s'oppusè, sur lo corde rèçu, dzudzè fort bin autrui; mà vait-è son intèrèt, sè mèla à sa caussa, à sè fé on code por lii.

(Aillio, lo 24 mai 1899.)

F. NICOLLIER-DEGRUFFY.

Je sais tout — Un jeune godelureau et sa mère se promènent à la campagne. Ils rencontrent un paysan conduisant une vache qu'il vient d'acheter.

— Quel âge a-t-elle, votre vache? demande le jeune homme?

— Deux ans.

— A quoi voyez-vous ça?

— Ça se voit aux cornes.

— Ah! oui... C'est vrai! En effet... elle en a deux.

COIFFURES DE FEMMES

II

Sous Louis XII.

Sous Louis XII, la mode était aux petits bonnets de soie ou velours et en plumes que les femmes, les hommes et les chevaux portaient.

Avec le quinzième siècle, les guerres d'Espagne, sous François I^{er}, avaient mis tout ce qui venait de ce pays à la mode.

Les cheveux étaient relevés en rouleaux et ornés de pierres précieuses surmontés d'un petit *toquet à l'espagnole* coquettement posé, soit de côté, soit sur le haut de la tête, et ornés de chaînes d'or, de pierreries ou d'aigrettes.

Avec les Médicis, les modes italiennes envahirent la France. Catherine de Médicis apporta la *fraise* appelée déjà *carcan*, mais qui s'augmenta à tel point que suivant Pierre de l'Estoile la tête ainsi isolée du corps « ressemblait au chef de saint Jean-Baptiste sur son plat ». C'est à cette reine que nous devons cet objet de toilette qui eut tant d'avenir: le corset.

C'est Marie de Médicis qui inaugura la mode de la grande collerette.

Pendant la fin du siècle, pour accompagner ces fraises et ces collerettes, les coiffures furent de différentes sortes:

La coiffure à *templettes* qui était une variante du chaperon si connu d'Anne de Bretagne, dégagé et enrichi. Les cheveux tout frisés faisaient de la tête une boule.

La coiffure à *la raquette*. Les cheveux relevés et formant une sorte de bourrelet tout autour du visage. On se servait de tampons posés sur

d'un bateau qui, heureusement pour nous, vint nous tirer de ce dangereux pas. Cet accident qui nous retarda plus de deux heures fut cause que nous ne pûmes pas aller plus loin de Biberstein. On nous conduisit à un mauvais cabaret ou plutôt une gargotte au bord de la rivière. On nous fit entrer dans un grand poêle, dont les meubles étaient un fourneau de pierre extrêmement chaud (quoiqu'il fit fort beau temps), une longue table et de chaque côté un long banc de bois. Nous y trouvâmes quelques paysans allemands à grandes barbes, qui buvaient et fumaient. On nous fit l'honneur de nous placer près d'eux et on nous servit un souper consistant en deux grands bassins de terre, remplis d'une mauvaise soupe que l'on mangea avec des cuillers de bois ou d'étain, quelques œufs, du fromage et du fort mauvais vin. Quand l'heure de se coucher fut venue, on ôta la table et les bancs, on étendit sur le plancher quelques gerbes de paille, où chacun sans compliment prit sa place, n'y ayant pas d'autre appartement dans toute la maison.

Le lendemain 16^e avril, nous fûmes obligés de payer bien cher ce mauvais gîte, puisqu'il nous en coûta à chacun plus de 30 sols; nous le quittâmes le plus tôt qu'il nous fut possible.

(A suivre).

la tête pour tirer les cheveux et donner plus de largeur au front.

La coiffure en *cœur* était faite de la même façon, mais avait la forme de son nom. La mode était née à Venise d'avoir les cheveux blonds; aussi n'y avait-il pas de soins et de peine que les femmes n'employassent pour arriver à cette nuance, par les poudres, les teintures ou la perruque.

Sous Louis XIII.

Les lois somptuaires sous Louis XIII arrêtaient un peu l'essor du luxe qui était arrivé dans les vêtements à son paroxysme et contribuèrent à retenir l'argent dans le royaume et à rendre aux produits français la vogue qu'avaient eue ceux de l'étranger au siècle précédent. On substitua alors aux broderies d'or, aux pierreries sur les vêtements et dans les cheveux, les simples rubans et les broderies de soies. A cette époque, pour les femmes, les cheveux sont abattus sur le front, un rang pris à la racine est couché à plat. Les *bouffons* étaient les cheveux massés en petites frisures que l'on répartissait sur les tempes et les oreilles. Le surplus de la chevelure était natté et roulé en torsade derrière la tête. Une mèche de chaque côté un peu plus longue est appelée *cadennette*. Après avoir été frisée, on attachait au bout un petit ruban dit le *galant*.

Sur la figure les femmes se mettaient à l'excès des mouches de taffetas gommé. L'eau de Chypre était le parfum à la mode avec le musc et la civette.

(A suivre.)

L'ancien Evêché de Lausanne. — Le manque de place nous oblige à renvoyer au numéro de samedi prochain la suite de l'article sur l'Ancien Evêché de Lausanne.

Monteur de cou. — M. X., dont le cou s'est subitement allongé d'une façon anormale, s'en va consulter un spécialiste.

— Mais c'est un cas extraordinaire, observe le membre de la docte Faculté. Comment donc cela vous est-il arrivé?

— Eh bien, docteur, je m'en suis aperçu l'autre soir, en rentrant du théâtre où je venais de voir jouer une pièce en 5 actes et 2 tableaux, et j'étais placé derrière une dame qui s'était obstinée à ne pas vouloir ôter son chapeau.

Nos gosses. — Un gamin s'en va chez le droguiste acheter pour quatre sous de colle de pâte.

Le droguiste remplit à pleins bords l'ustensile apporté par le gamin.

— Voici ta colle de pâte, mon petit; où sont tes quatre sous?

— Dans le fond du pot, m'sieu!

Un garconnet, pas plus haut qu'une botte, essaie, devant l'armoire à glace de ses parents, sa première culotte. Alors, tout fier:

« A présent, avec papa, ça fera deux hommes à la maison. »

* **Kursaal et Lumen.** — Par la température vraiment caniculaire dont nous sommes gratifiés, il peut paraître un peu ridicule de parler *Kursaal* et *Lumen*. C'est du plein air, rien que cela et le plus possible que l'on veut.

D'accord! Mais si, dans une salle bien ventilée, on vous offre un spectacle intéressant, amusant, instructif, délassant, rafraîchissant, en ce qu'il vous fait oublier la chaleur, n'est-il pas tout naturel de céder à l'invite?

Aussi *Kursaal* et *Lumen*, qui ont résolu le problème, voient-ils chaque soir et le dimanche, en matinée, venir à eux de nombreux amateurs. Et ces derniers, nous vous le certifions, ne regrettent pas leur soirée.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO